Rapport Annuel

2022

Les événements marquants de l'année 2022 4
Fiche d'identité de la crèche 8
Vos interlocuteurs La Maison Bleue 9
Les relations collectivités et tutelles 10
Volet administratif et financier 11
Les chiffres clés 12
Le rapport financier 2022 18
Volet équipe 23
L'équipe de crèche 24
Volet famille 28
L'inscription 29
Les parents et la crèche 31
Volet enfant 36
L'accueil 37
Le déroulement d'une journée 45
L'éveil des enfants 49
Volet travail institutionnel 58
Les réunions d'équipe 59
Les journées pédagogiques 59
Les partenaires pédagogiques 60
Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue 61
La supervision des crèches 63
L'analyse des pratiques professionnelles 64
Volet objectifs 65
Les objectifs 2023 66
Volet sécurité, qualité et développement durable 67
Les travaux et la sécurité 68
La qualité et la satisfaction client 71
La démarche développement durable 76
Annexes 81
Le Groupe La Maison Bleue 82

Les événements marquants de l'année 2022

1. Un comité de filière pour la Petite Enfance

Face à la persistance de préoccupations transverses à l'ensemble du monde de l'accueil du jeune enfant concernant le sens, la reconnaissance et l'attractivité de ses métiers, et à l'invitation d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles, les représentants syndicaux et associatifs de la filière conviennent de l'intérêt de constituer, avec les directions d'administrations centrales, opérateurs de référence du secteur et producteurs d'expertise et de données concernés, un comité de filière « Petite enfance ».

Adrien Taquet, le secrétaire d'État à l'Enfance et aux Familles, en présence d'Élisabeth Laithier, présidente du dit Comité de filière, signe le contrat de filière petite enfance en janvier 2022. Il y a eu concertation durant toute l'année 2021 et les signataires du contrat sont nombreux (associations, syndicats, représentants de gestionnaires, de collectivités territoriales, de professionnels, etc.).

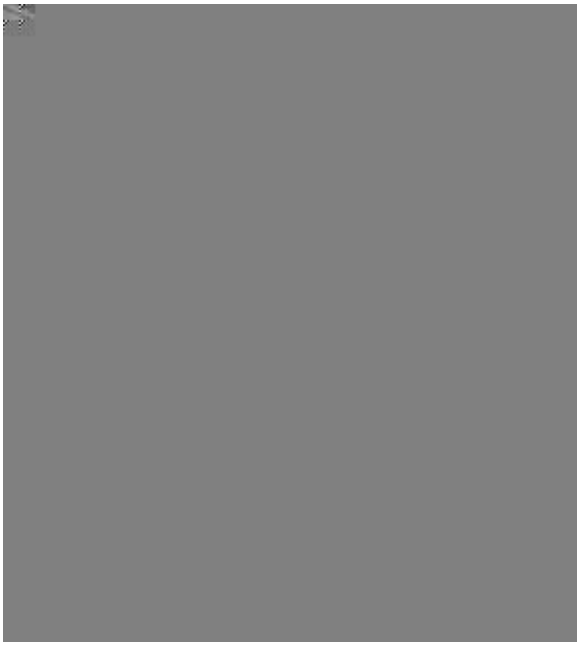

« Remédier à court terme à la pénurie de professionnels » : c'est le groupe de travail qui travaille sur la crise de recrutement dans le secteur de la petite enfance.

Les propositions du comité sont à double détente : il y a d'une part celles destinées à lutter contre les causes profondes de la pénurie et d'autre part celles ayant pour but *« d'atténuer dès l'immédiat les effets de la pénurie ».*

S'attaquer aux causes profondes, c'est agir sur le nombre de places en formation initiale, sur la qualité de vie au travail, sur les parcours de carrière, sur la promotion de ces métiers et les rémunérations.

2. Charte nationale de soutien à la parentalité

Texte de référence pour les services de soutien à la parentalité dans la conception de leurs actions de soutien à la parentalité et dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes, cette Charte, comme la Charte nationale d'accueil du jeune enfant, a force de loi. Élaborée par 4 experts, le sociologue Claude Martin, la docteure en sciences politiques Sandrine Dauphin, l'économiste Arthur Heim et l'IGAS Bénédicte Jacquey, elle a reçu un avis favorable du HCFEA. Pour rappel, une concertation sur le projet de cette charte, à destination des parents et des professionnels du secteur, avait été lancée en novembre 2021.

3. 2ème Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants

C'est au Centre Pompidou, à Paris, que s'est tenue le 4 novembre dernier la 2ème Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants, organisée par le ministère de la Culture et le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Un événement interministériel donc qui permet, 5 ans après la 1re édition, d'échanger sur « Les lieux et les espaces de l'éveil artistique et culturel ». À ce propos, lire l'interview d'Aurélie Lesous, chargée de mission Eveil et Éducation artistiques et culturels au ministère de la culture.

4. Premier comité interministériel de l'Enfance

Lors de ce premier comité (21/11/2022), Jean-Christophe Combe annonce le lancement officiel de la concertation autour du service public de la petite enfance. Ce sera une concertation en deux temps. Une concertation nationale où il rencontrera, accompagné d'Élisabeth Laithier, les élus de l'AMF, puis les directeurs de caf et l'Unaf, pour finir avec les professionnels du Comité de filière petite enfance. Dans un deuxième temps, la Rapporteure générale ira à la rencontre des territoires et se déplacera en janvier dans 10 départements volontaires. La phase nationale se conclura par la première réunion du Conseil national de la refondation (CNR) dédié à la petite enfance. Le seconde phase dite territoriale donnera lieu à un deuxième CNR qui devrait lui se tenir en région.

5. La FFEC réitère sa campagne de valorisation des métiers de la Petite Enfance

Boostée par le succès de la 1ère édition de sa Semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance, en novembre 2021, la Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) a en effet décidé de la reconduire.

Volet administratif et financier

Les chiffres clés

Typologie des familles

Par catégories socio-professionnelles

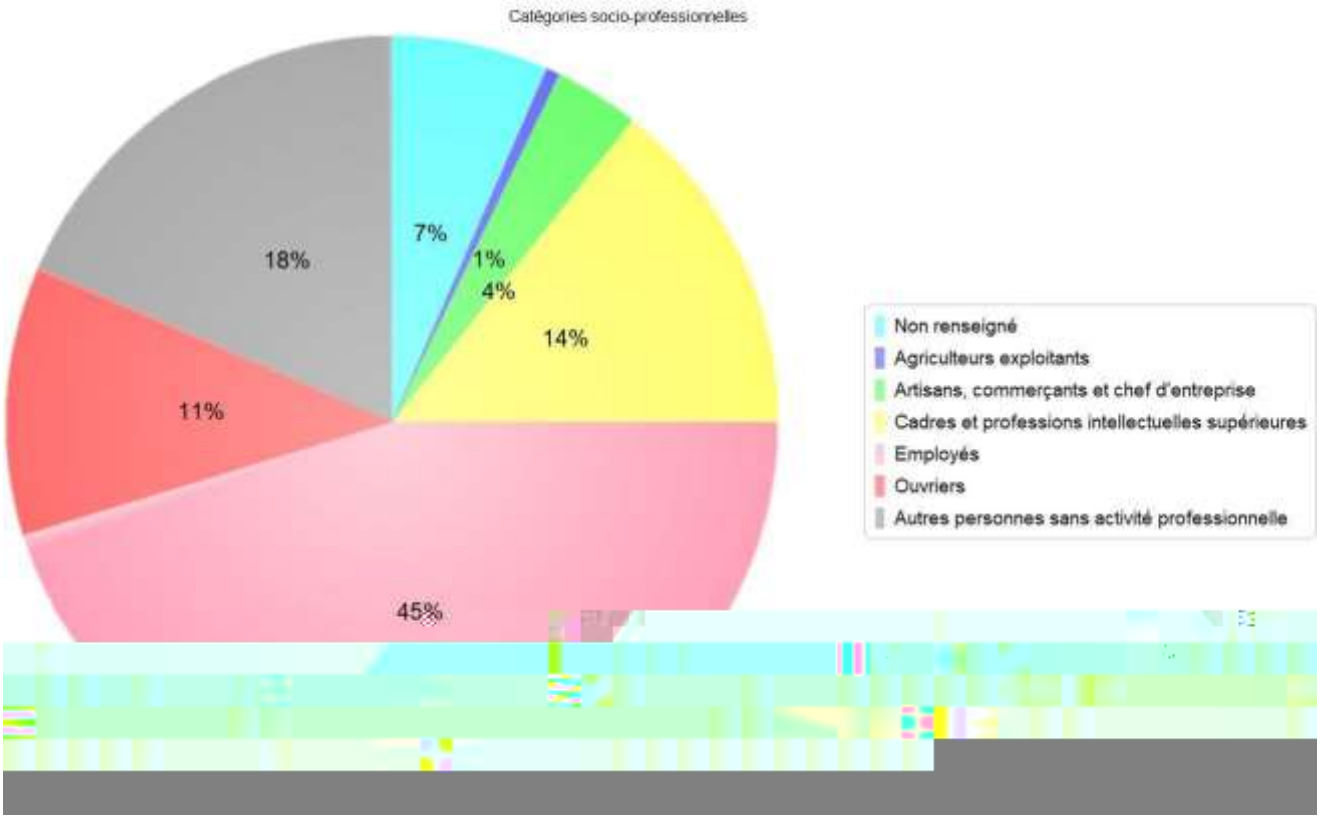

Répartition des contrats d'accueil

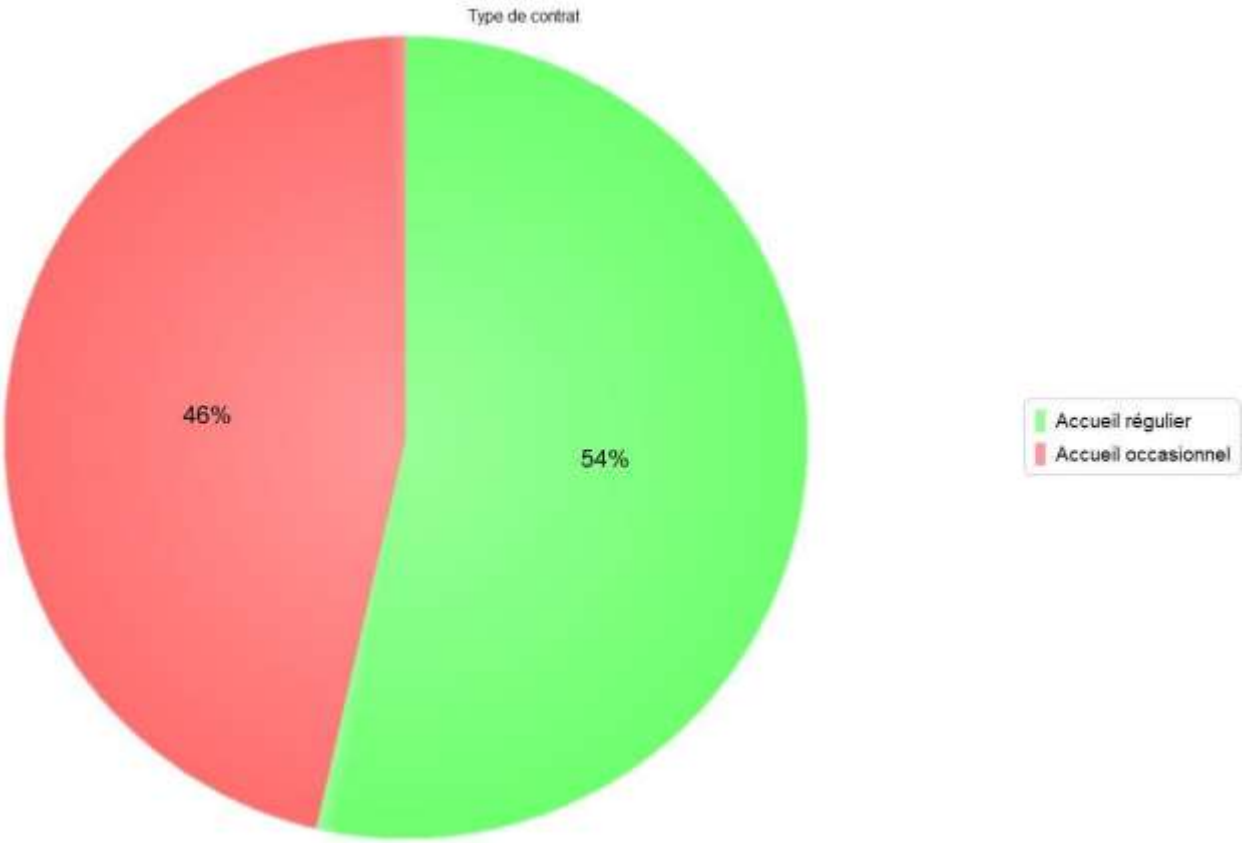

Le rapport financier 2022

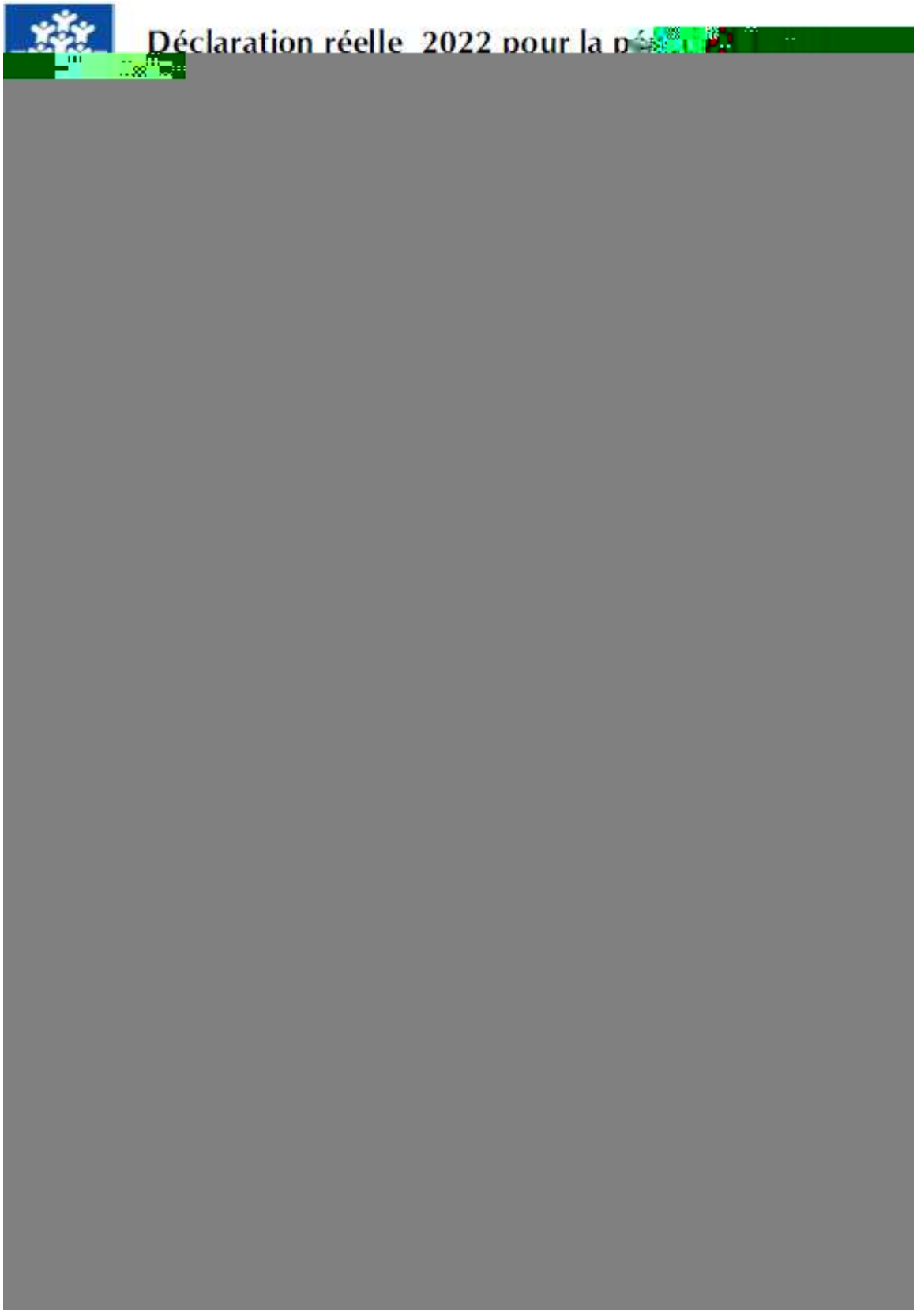

L'engagement de La Maison Bleue c'est :

- Un parcours de formation dédié avec un accompagnement sur-mesure à travers des ateliers collectifs et des entretiens individualisés avec un consultant spécialisé,
- Un suivi par le manager ou le tuteur du (de la) professionnel(le), sur sa crèche,
- Le financement intégral du dispositif par La Maison Bleue,
- Un poste d'AP ou d'EJE à l'issue de du parcours sur une crèche La Maison Bleue

Action de formation conduites en 2022

Intitulé session	Date début	Date fin	Nb H	Fonction
La pédagogie opérationnelle MAC	30/05/2022	01/06/2022	21	Direct[eur] de crèche

iption

La procédure d'attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la collectivité En partenariat avec la collectivité, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la CCPOM et des possibilités d'accueil de la structure.

Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la Directrice pour fixer un rendez-vous, **en présence de leur enfant.**

Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil **des habitudes de vie de l'enfant** à la maison est présenté.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent ***le petit livre bleu*** qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.

La visite des locaux

La Directrice présente la structure et les professionnels. Elle décline les grands axes du **projet pédagogique**.
Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.

La dématérialisation du processus d'inscription en crèche

En juillet 2021, La Maison Bleue a lancé la dématérialisation du dossier d'inscription des familles en crèche.

Là où auparavant, les parents devaient compléter et signer des documents en format papier pour inscrire leur enfant, ils sont désormais invités à saisir leurs données et fournir leurs justificatifs sur un portail en ligne : **le Portail Famille**.

Les étapes pour l'inscription

- Lorsque la pré-inscription en crèche est validée, **un lien unique** vers le portail Famille est communiqué par mail aux parents.
- Une fois connectées sur le portail, les familles sont tout d'abord invitées à renseigner leurs **informations personnelles administratives**.
- Ensuite, il leur est demandé de répondre à un **questionnaire nécessaire** au bon accueil de l'enfant.
- Enfin, la dernière étape consiste à déposer sur le Portail Famille **les documents justificatifs** indispensables pour finaliser l'inscription.

Tous ces éléments constituent le dossier d'inscription de l'enfant et les données sont automatiquement déversées dans l'outil de gestion Hoptis. Une fois le dossier accepté par la crèche, le contrat d'accueil est envoyé par **mail pour signature électronique**.

La dématérialisation du dossier d'inscription en crèche par La Maison Bleue répond à la demande grandissante des parents de pouvoir **gérer l'inscription de leur enfant en ligne**. Aussi, elle leur donne la possibilité d'accéder à leurs données instantanément et facilite ainsi la relation entre les familles et le personnel en crèche.

Grâce à des données toujours justes et exhaustives, la digitalisation de ce processus permet in fine aux équipes de **réserver le meilleur accueil possible aux enfants**.

La bourse d'échanges et partage

Tout au long de l'année, les familles sont sollicitées pour des dons à des associations.

Le jeu pédagogique « tous à la crèche »

Inspiré du jeu de l'oie, **Tous à la crèche** est un jeu de parcours permettant d'emmener un enfant à la crèche tout en renforçant ses connaissances sur le fonctionnement d'une crèche. Le plateau du jeu est le cœur même de cette activité. Ce jeu est l'occasion de **favoriser des temps d'échanges** et **conviviaux avec les familles** et les équipes.

La communication avec les familles

La communication entre la famille et les professionnels

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de **la vie de leur enfant à la crèche** par le biais des **transmissions orales** (des auxiliaires, des éducatrices, du professionnel référent de l'enfant), **écrites** (fiches de rythme essentiellement pour les bébés)

En complément, différents temps d'échange ont été organisés au sein de la structure avec le psychologue ou le référent santé accueil inclusif :

- Une réunion de rentrée,
- Des réunions thématiques, qui commencerons en janvier

Les réunions commenceront au mois d'octobre.

La communication entre la crèche et toutes les familles

Les panneaux d'information

La crèche est équipée de panneaux d'affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. On trouve sur ces panneaux toutes **les informations utiles** pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L'organigramme de la crèche
- L'équipe
- D'autres informations utiles

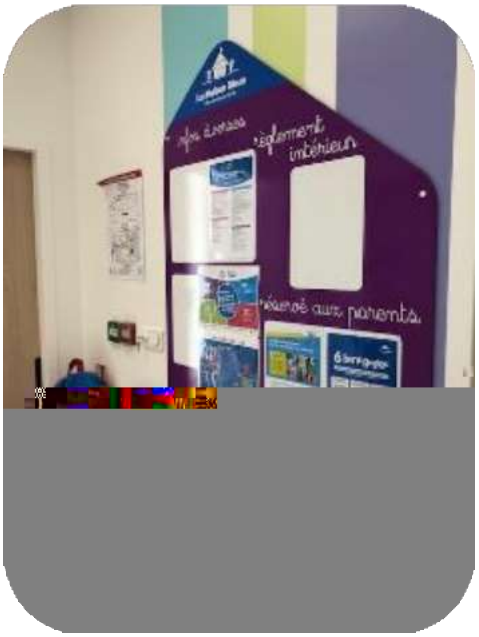

La crèche est aussi équipée d'une boîte à idées, où les parents peuvent déposer toutes propositions afin d'améliorer la vie de la crèche.

L'accueil

La semaine d'accueil

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, **échanger et créer des liens avec les professionnels**. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.

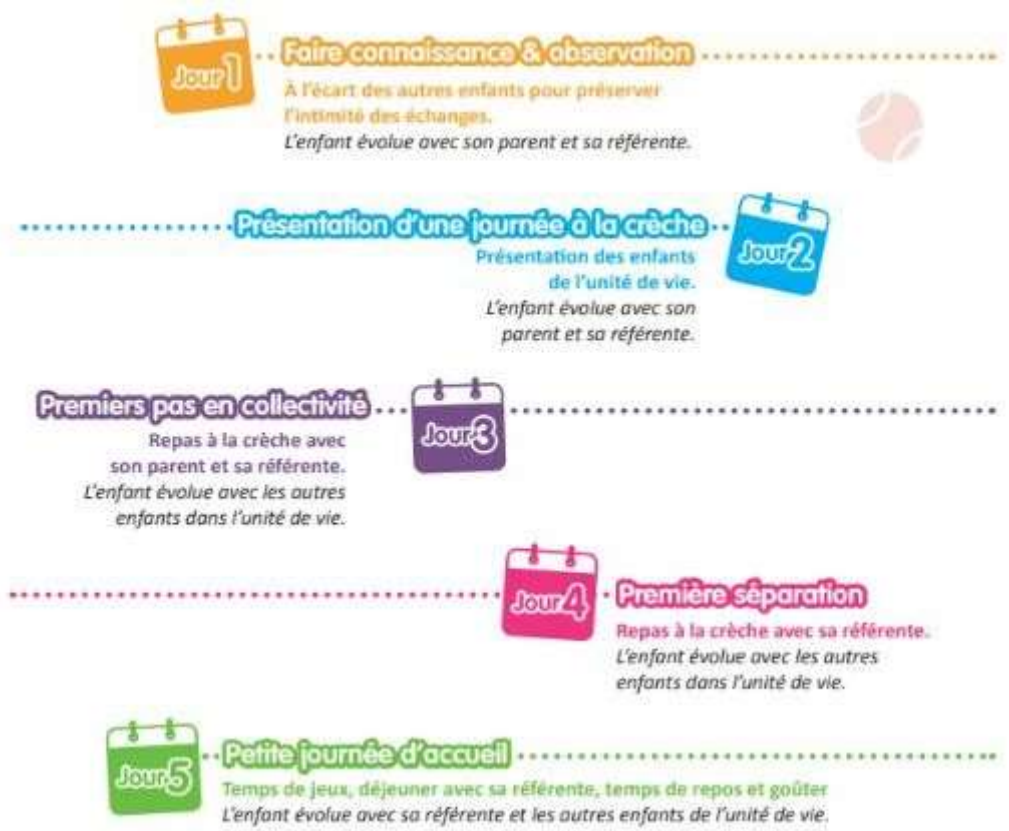

Chaque parent se présente auprès de **son professionnel référent** : c'est la/le professionnel(le) qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

Le professionnel référent échange avec le parent sur **les habitudes de vie de son enfant** (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes du/de la référent(e) se mêlent à ceux du parent. Et ensemble, référent(e), parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche des « **habitudes de vie** » permettent de :

- Découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- Être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- Tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche

Nombre d'entrées par trimestre

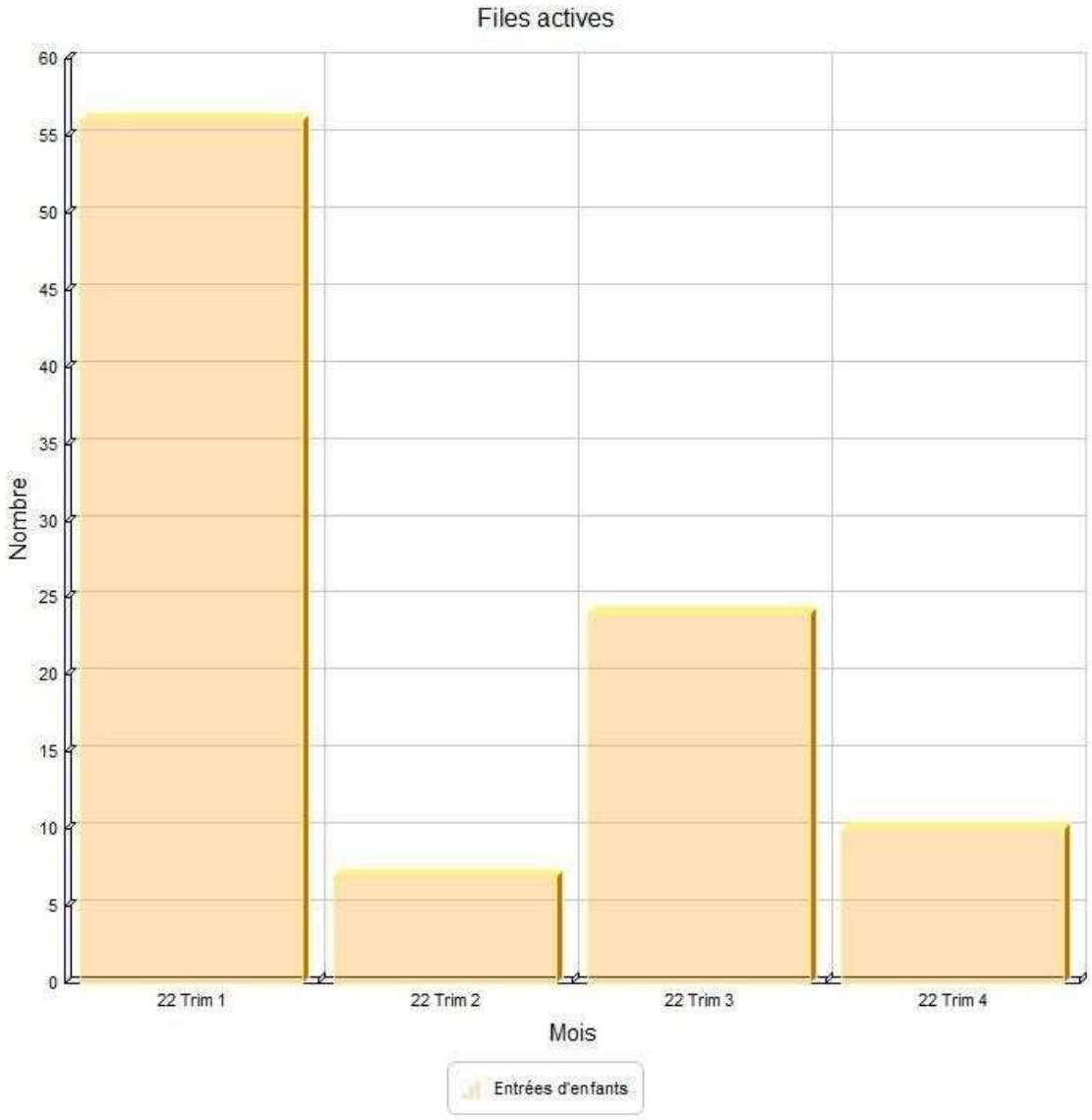

Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun

Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour ces enfants, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien. Il précise :

- Les signes ou symptômes à repérer
- Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques
- Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires.
- Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le référent santé et accueil inclusif de crèche.

Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

Les dispositions mises en place pour le personnel

Un soutien pour le personnel de crèche

Des démarches ont été entreprises afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap, notamment :

- Accompagnements personnalisés à l'aide de Référents Handicap,
- Aménagements de nos structures, de nos organisations et du temps de travail
- Enseignement de la langue des Signes Française (LSF) dans nos crèches accueillant des collaborateurs sourds ou malentendants

Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

Le personnel de la crèche bénéficie

- D'une **formation adaptée**
- D'un **soutien personnalisé et continu** de la part de l'équipe d'encadrement et du psychologue de la crèche

Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques

Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une **« enquête PAI handicap »** qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.

L'objectif est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :

- Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
- Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2022, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 4 enfants faisant l'objet d'un PAI mais aucun présentant un handicap. Nous avons demandé le suivi de 3 enfants par le CMPI pour une suspicion de troubles de type autistiques.

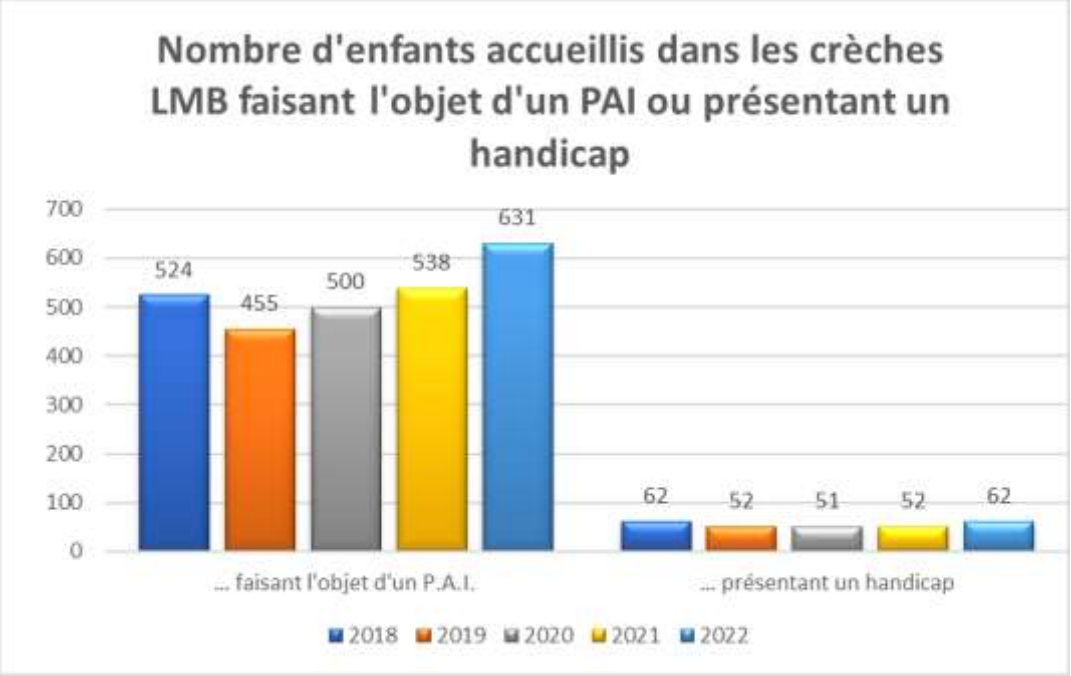

La Maison Bleue s'engage pour une société plus inclusive

Nous nous engageons à travers des actions de sensibilisation et des partenariats avec des associations.

La Maison Bleue est l'un des partenaires officiels depuis 4 ans de La Nuit du handicap, nous participons à l'animation de l'événement en proposant des **activités ludiques et sensorielles autour d'un moment de partage et de sensibilisation.**

La Maison Bleue et **Autistes sans Frontières** agissent ensemble pour sensibiliser les équipes de crèches et les référents handicap aux **troubles du spectre de l'autisme (TSA).** En 2021, La Maison Bleue finance **la scolarité dans un Atelier Bleu** pour un enfant autiste.

La Maison Bleue participe à la Recherche avec **SIBIUS** : des solutions E-santé & I.A. pour améliorer **la prise en charge des troubles neurocognitifs.** A ce jour, 4 crèches La Maison Bleue ont participé à des sessions d'exploration pour **détecter l'autisme précocement chez les enfants.**

La Maison Bleue a également participé en 2021 au DuoDay, journée dédiée à l'accueil de personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire pour faire découvrir son métier et l'entreprise

La Maison Bleue a participé en 2021 au course Odyssea Paris. Cette course à lieu pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Nos collaborateurs, crèches et siège se sont mobilisés.

Le déroulement d'une journée

Les repères sont très importants pour le développement de l'enfant. Les horaires indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et varient en fonction de la crèche. Ce planning est adaptable aux besoins de chaque famille.

Le temps d'accueil

La professionnelle d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Les autres professionnelles se tiennent au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.

Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l'impulsion de l'Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, la professionnelle incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc.

La vie dehors

Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d'observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir).

Le temps du repas

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.

Le temps des soins

Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.

Le temps du sommeil

Chez les Bébés, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La/le référent(e) sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l'espace de sommeil est un plan du dortoir sur la porte et quand l'enfant est couché nous positionnons sa photo sur le lit du plan. Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. La/le professionnel(le) respecte le rituel d'endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.

Le réveil s'effectue tout aussi progressivement, il s'étale dans le temps. L'enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la/le professionnel(le) qui assure la surveillance de l'espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.

Le temps des retrouvailles

Les départs s'échelonnent à partir de 13h00. L'enfant qui a repéré l'heure d'arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s'impatienter.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.

L'éveil des enfants

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

La mise en place des clés

Les 5 clés

L'innovation fait partie des valeurs de La Maison Bleue.
C'est pourquoi notre trousseau de « clés », activités pédagogiques innovantes qui favorisent l'éveil des enfants, a été pensé par les professionnels de nos crèches.

Toutes ces activités permettent aux touts petits de devenir acteurs de leur journée :

.

La clé « Communication et langage »

Cette clé souligne l'importance de la communication chez les jeunes enfants et a pour objectif de :

- Donner la parole aux enfants
- Favoriser l'apprentissage du langage
- Créer un lien de proximité avec les adultes

Parmi les activités phares de cette clé, il y a la communication gestuelle « Parle@2mains » et l'éveil à l'anglais avec My Little Nursery.

Activité Parle@2mains :

Inspirée de la langue des signes, cette approche permet aux enfants de mieux communiquer avec les adultes avant l'apparition de ses premiers mots. Il peut ainsi mieux interagir avec les professionnels pour se faire comprendre

L'éveil à l'anglais :

Notre programme, My Little Nursery, en association avec l'école d'anglais *Language Connexion*, consiste à intégrer l'anglais dans le quotidien de la crèche pour donner à l'enfant l'opportunité d'être entourés par la sonorité de cette langue de façon informelle et naturelle. L'éveil se fait par la « mise en orŒ Æ Ğ ╪ ╪

Eveil musical :

Sensible au rythme, l'enfant apprend à développer son écoute, sa mémoire, mais aussi son imagination et son attention, grâce à des chansons et des comptines. Il découvre également les instruments de musique selon les animations proposées.

La peinture :

Des activités de peinture sur chevalet, au sol ou sur table. Avec les mains ou les doigts, les enfants découvre la matière et le plaisir de laisser une trace.

La clé « Eveil sensoriel et corporel »

Cette clé propose un ensemble d'activités autour du bien-être de l'enfant.

Séance d'éveil à la danse classique avec Alexandrine professeure de danse au conservatoire de Clouange.

L'éveil des sens

Les anniversaires

Ils sont fêtés avec les copains. Une date est programmée avec

Avril

Eveil sensoriel L'enfant découvre et expérimente différents matériaux naturels : sable, terre, eau…

Mai et juin

Eveil aux langues Les animaux en anglais avec support imagier animaux

Juillet

Jeux d'eau Expérience sensorielle avec de l'eau. Expérience sur les objets qui coulent et ceux qui flottent.

Octobre

Médiation animale Une association intervient pour faire de la médiation animale avec les enfants

Novembre

Journée sans jeux Les enfants se sont amusés ce jour-là avec des objets du quotidien.

Décembre

Pâtisserie : une activité sensorielle et gustative pour les enfants.

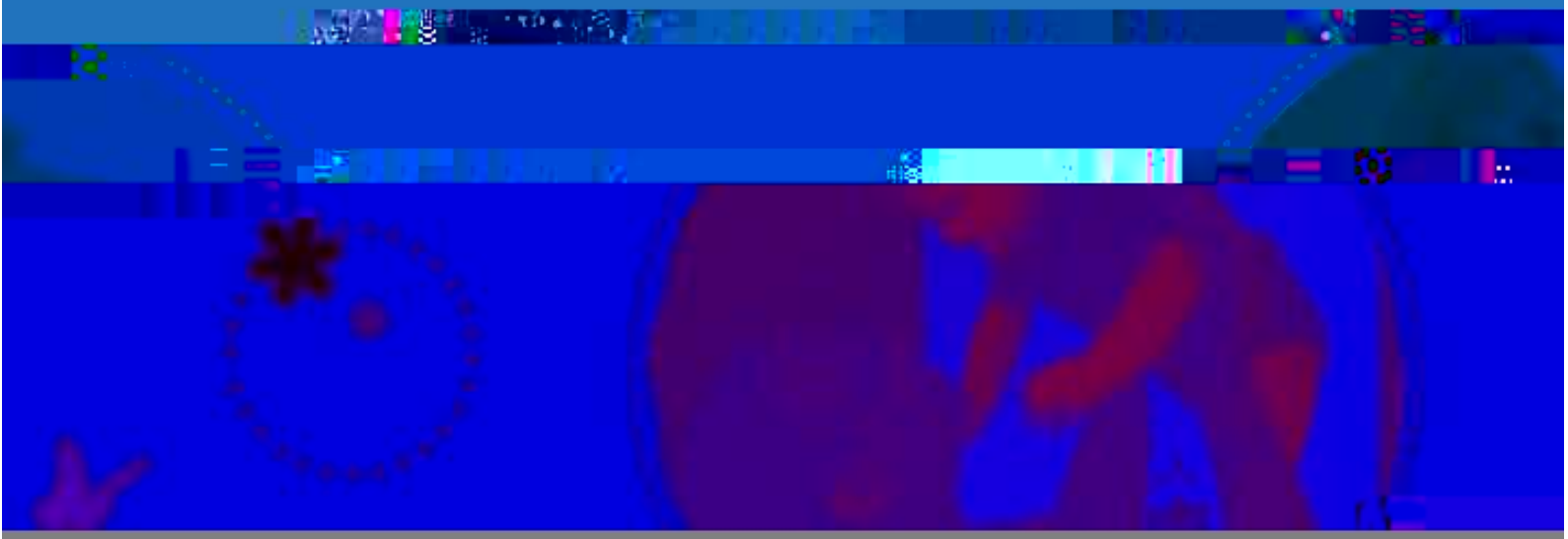

Volet travail institutionnel

Les réunions d'équipe

- **Les réunions institutionnelles** sont organisées entre 18h30 et 20h30 avec l'équipe 1 MOIS /2 ;
- **Les réunions pédagogiques** sont organisées entre 18h30 et 20h30 avec l'équipe 1 MOIS /2 ;
-

Les journées pédagogiques

Dates	08 août et 08 novembre
Programme	08 août : Thème du jeu -intérêt du jeu chez l'enfant - posture professionnelle dans le jeu - type de jeu existant - classification ESAR 08 novembre : thématique sur les transmissions, information sur la langue de signes, projet déménagement en 2023.

Les partenaires pédagogiques

Association détente loisirs de ROSSELANGE

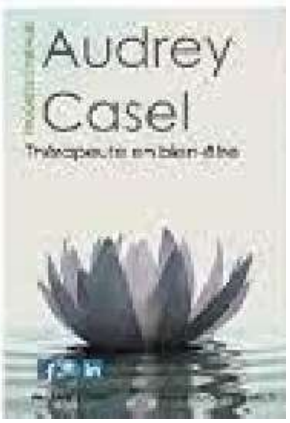

de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;

Contribuer, en concertation avec le responsable de la structure, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;

Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du responsable de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;

Délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

Les jours et heures de présence et de disponibilité du référent "Santé et Accueil inclusif" sont communiqués aux parents via le tableau d'affichage. »

Collaboration avec la psychologue

La psychologue est présente 8 heures tous les mois. Elle organise son travail à partir de la feuille de route

La supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par **la/le responsable de secteur de La Maison Bleue** avec les directrices d'un même secteur. Elles ont pour objet de travailler **la cohérence de gestion des crèches** de l'entreprise et de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et **un temps de partage** et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de **partager les expériences terrains**.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une **analyse et une synthèse de la situation** par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un **bilan des préconisations** et **d'un plan d'actions pédagogiques**.

Nous avons eu la visite de Cécile COCHARD pour un audit le 7 juillet 2022.

Cela nous a permis de faire un point en temps réel du déploiement de la pédagogie depuis notre reprise en janvier 2022.

Nous avons dressé une liste de ce qui était en place et un plan d'action à déployer pour la mise en œuvre des éléments qui n'étaient pas encore appliqué.

des pratiques professionnelles

Conformément à l'article R2324-37 du Code de la Santé Publique, des temps d'analyse de pratiques professionnelles sont organisés pour les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants.

Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre.

Les séances d'analyse de pratiques professionnelles se déroulent en-dehors de la présence des enfants. Elles rassemblent un maximum

La qualité et la satisfaction client

La démarche qualité

La Qualité est une démarche globale de La Maison Bleue qui vise à :

- **Écouter les attentes des clients,** pour proposer les services les mieux adaptés aux besoins
- **S'organiser** pour satisfaire les attentes de nos clients
- S'engager dans le cycle vertueux de **l'amélioration continue**

La Direction Petite Enfance et Qualité pilote, avec l'ensemble des collaborateurs du Siège et des crèches :Il52 3848875 0 v0uRcrèches :

Le respect des 3 piliers du développement durable :

Le rapport RSE

Depuis 2018, La Maison Bleue a formalisé sa démarche RSE, Smile4Children qu'elle a concrétisé en publiant 1er rapport RSE dès 2019 et en affirmant ses engagements dans une charte éco-responsable afin de garantir un socle commun pour l'ensemble de nos crèches.

Des équipements fabriqués en France

Dans le cadre de notre projet éducatif, nous avons opté pour des bâtiments construits et aménagés aux normes HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment de basse consommation énergétique) mais nous **faisons aussi le choix d'équiper nos crèches en bois « made in France » provenant de forêts éco-gérées et durables.**

Des fournisseurs responsables

Une politique d'achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables,** la Direction des Achats de La

La diversification alimentaire

La diversification alimentaire, c'est le passage d'une alimentation lactée liquide à une alimentation solide.

Les recommandations nationales sur l'alimentation préconisent **la diversification alimentaire entre 4 et 6 mois,**

Selon les principes suivants

- Possibilité **d'introduire tous les groupes d'aliments**, y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c'est-à-dire entre 4 et 6 mois
- Introduire de **nouvelles textures** à partir de 6-8 mois (environ 2 mois après le début de la diversification)
- Ne pas hésiter à **proposer un aliment jusqu'à 10 fois** : un bébé peut avoir besoin de temps pour l'apprécier
- **Ajouter systématiquement des matières grasses** dans les préparations maison ou dans celles du commerce qui n'en contiennent pas
- Introduire les **produits sucrés** à l'âge le plus tardif possible et de manière limitée
- Faire confiance à l'appétit de l'enfant et **être attentif** aux signes de rassasiement
- **Ne pas forcer** un enfant à manger
- Être attentif à **l'environnement du repas**, en évitant notamment la présence d'écrans

La diversification alimentaire
Faire découvrir toutes les saveurs, aliments mixés et lisses
Faire découvrir toutes les textures : aliments moins lisses, puis hachés, écrasés puis petits morceaux mous
Donner une alimentation variée et équilibrée proche de celle recommandée aux adultes en quantités adaptées à l'âge de l'enfant
Groupe d'aliments
Entre 4 et 6 mois
À partir de 6 à 8 mois
De 1 an à 3 ans
Produits laitiers
en plus du lait maternel et/ou infantile
Yaourt, fromage blanc, petit suisse fromage frais
pas de sucre
Fromages mous puis plus durs
Un produit laitier à chaque repas (yaourt + 20g de fromage)
Fruits et légumes
Tous les jours (cuits, mixés et lisses)
À chaque repas : Légumes bien cuits Fruits cuits ou bien mûrs
À chaque repas Crus et cuits sous toutes textures dont morceaux à croquer
Féculents
pomme de terre, pâtes, riz, semoule...
Bien cuits mixés et lisses
Texture de moins en moins fine, pomme de terre en petits morceaux fondants
Tous les jours et sous toutes textures
Volaille, viande, poisson et œuf
Bien cuit, mixé ou écrasé lisse Privilégier la volaille
Mixé ou écrasé lisse Puis en petits morceaux
Haché, écrasé puis progressivement en petits morceaux
Légumes secs
lentilles, haricots sec
Bien cuits mixés et en purée lisse
Purée écrasée à la fourchette
Toutes textures

Des partenaires responsables

Chaque jour, à La Maison Bleue, nous sommes mobilisés pour participer activement à l'éveil des papilles et à l'équilibre alimentaire des jeunes enfants pour en faire les **écocitoyens de demain**.

Dans le cadre de notre politique RSE « Smile4Children » construite et pensée autour des enfants que nous accueillons, nous nous engageons depuis des années à améliorer notre impact social, sociétal et environnemental.

En ce sens, et dans le cadre du renouvellement de nos contrats sur la restauration au sein de nos crèches, nous avons choisi de travailler avec Ansamble, société de restauration reconnue pour son expertise sur l'alimentation des tout-petits, pour une restauration encore plus saine, naturelle et durable.

A partir de 2022, l'assiette des enfants accueillis dans les crèches La Maison Bleue s'imagine chaque jour autour d'une cuisine « comme à la maison », qui fait la part belle aux produits frais et de proximité avec **50% de produits issus de l'agriculture biologique**.

Et grâce à des animations et ateliers culinaires, les enfants continueront à s'éveiller aux saveurs et aux goûts au rythme des saisons et dans un univers bienveillant qui veille à leur bien-être et à celui de la planète.

Annexes

Le Groupe La Maison Bleue

Le groupe La Maison Bleue reste fidèle à ses valeurs : un **projet éducatif cohérent** et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement et un service de qualité.

Notre projet met en œuvre **la charte nationale de l'accueil** du jeune enfant :

Sylvain Forestier

Antonia Ryckbosh

1er opérateur de crèche à avoir été co-fondé par un binôme de puéricultrice et entrepreneur, La Maison Bleue est spécialisée dans la gestion et la création de **crèches et micro-crèches depuis près de 20 ans.**

Chiffres clés

Un réseau de **2 000** crèches dont **450** crèches en propre

95% Des parents considèrent que leur enfant est heureux d'aller à la crèche *

15 000 enfants accueillis chaque jour

Présence dans **4 pays** +2 en 2022

5 000 collaborateurs

* Sur les 3641 parents ayant répondus à notre enquête 2021

Le réseau La Maison Bleue
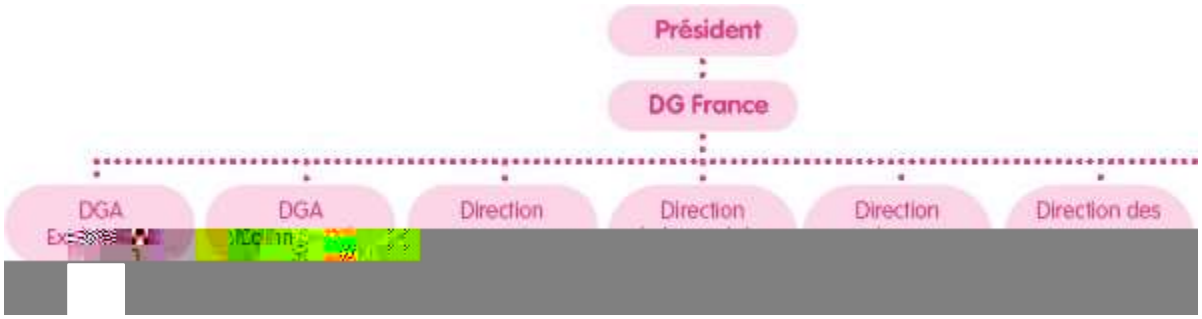
L'organigramme